

# L'Allègement de Programme : Adapter vos Études à votre Situation

Mesure exceptionnelle permettant aux étudiants de réduire leur programme annuel en dessous des 60 crédits standards, motivée par des circonstances spécifiques et entraînant une adaptation proportionnelle des frais de scolarité.

## Pourquoi et quand demander un allègement ?

### Des motifs variés et reconnus

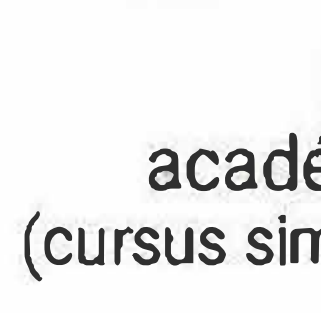


Raisons professionnelles

Raisons médicales



Raisons sociales



Raisons académiques (cursus simultanés)



Sportifs de haut niveau

### Deux échéances clés à retenir



Pour tous les motifs



Pour motif académique : Possibilité d'alléger son programme après les examens de janvier en cas d'échec (BA1).

Pour info : les allègements pour motif médical peuvent être demandés tout au long de l'année.

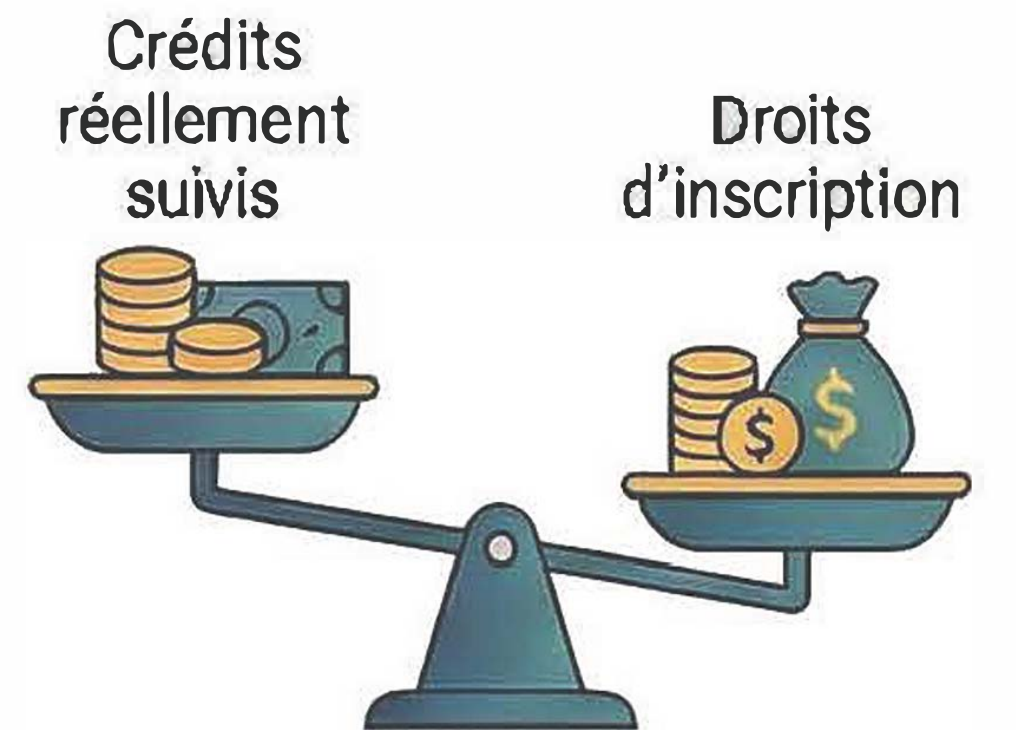
## Modalités et impact financier

### Une demande formelle et motivée



Après une rencontre avec la coordination d'année, une demande écrite accompagnée des pièces justificatives (attestation, certificat médical) doit être adressée à [secretariat.academique@isfsc.be](mailto:secretariat.academique@isfsc.be)

### Un minerval proportionnel aux crédits



$$\left[ \text{MOINS DE CRÉDITS} \right] = \left[ \text{FRAIS RÉDUITS} \right]$$

Les droits d'inscription sont calculés au prorata du nombre de crédits réellement suivis dans le programme allégé.